

LMF 231: morphologie et phonologie

Fiche synthétisée du cours de phonologie.

Présenté par : Emeran Julien Mvilongo étudiant en lettres modernes françaises .

Option: langue française

sous la coordination : Dr TABI MANGA FRANÇOIS GUILLAUME (chargé de cours).

Chapitre 1 : présentation de la phonologie

1- rappel sur la phonétique

Je retiens :

La phonétique vient du grec **phone** qui désigne, son, voix. Elle détermine les caractéristiques physiques et physiologiques des sons. Autrement dit, elle décrit comment ils sont produits (phonétique articulatoire) , transmis (phonétique acoustique), et perçus (phonétique auditive).

2- présentation de la phonologie

La phonologie est une discipline qui a pour objet d'étude des phonèmes du point de vu du sens dont ils sont porteurs. Autrement dit, elle étudie les sons du langage pour montrer leurs traits descriptifs dans le langage. Son but de dégager le fonctionnement des sons d'une langue spécifique. Elle permet la description des sons du langage. Raison pour laquelle , elle est considérée comme partie de la phonétique descriptive selon certaines écoles linguistiques.

3- l'école de Prague

Pour l'école de Prague, la phonologie est différente de la phonétique. Elle a permis de montrer que tous les phonèmes ont des fonctionnalités c'est-à-dire des caractéristiques distinctives spécifiques par rapport aux autres phénomènes. Selon l'école de Prague, chaque phonème a des caractéristiques distinctives spécifiques qui lui sont propres.

4- l'école de Copenhague

Elle considère la phonologie comme une partie de la phonétique descriptive. Elle a mis sur pied la phonologie structurale à partir de la théorie de la glossématique. La glossématique considère la langue comme une structure c'est à dire un ensemble d'éléments regroupés. La glossématique a pour but de dégager les constantes c'est-à-dire les éléments réguliers qui apparaissent dans le langage. Son étude porte sur l'expression et le contenu.

La glossématique est composée : les plérèmes et les cénèmes.

Les plérèmes : ce sont des signes de la phonologie dotés de sens.

Les cénèmes : ce sont des signes de la phonologie qui sont dépourvus de contenu (les sons d'une langue).

Exemple: /p/ /b/

5- l'école distributionnelle américaine

Elle a été développée par linguiste américain Léonard Bloomfield. Pour les distributionnalistes, les éléments d'une langue ne se rencontrent pas de manière arbitraire dans l'axe syntagmatique. Ainsi, dans une chaîne parlée, la disposition des éléments obéit à un ensemble de règles. Au niveau phonologique, cette école a permis d'étudier les contextes d'apparition des sons dans les corpus de la langue.

6- l'école générative et transformationnelle

Son théoricien est le linguiste américain Noam Chomsky. Cette école développe la thèse selon laquelle l'étude du langage se fait de manière empirique en se fondant sur des données observables c'est-à-dire à partir des sens humain. Cette école propose donc une démarche scientifique et logique (observation, analyse des données et conclusion). Ici, on parle d'une approche hypothético-générale. Pour cette école, la phonologie a pour rôle, d'analyser des phénomènes dans un corpus fermé afin de dégager des lois de fonctionnements phonologiques.

Chapitre 2 : les différentes branches de la phonologie et différences entre phonétique et phonologie

différences entre phonétique et phonologie

1- phonétique

La phonétique concerne la parole alors que, la phonologie s'intéresse à la langue.

Au niveau des domaines d'étude :

La phonétique étudie les domaines suivants :

- articulatoire (la façon dont les sons sont prononcés).
- acoustique (traitement des sons et leurs diverses qualités).
- perception (comment les sons sont perçus par l'esprit humain).

2 - phonologie

La phonologie étudie :

- la phonématicque (phonématicque pragmatique) elle étudie le fonctionnement des sons d'une langue c'est-à-dire, de les décrire afin de cerner leurs différences d'oppositions pertinentes ou établir leurs traits distinctifs et leurs fonctions distinctives. Elle est paradigmaticque c'est-à-dire, elle ne s'occupe pas de l'agencement des sons dans les syllabes, dans des mots phonologiques ou dans des groupes phonologiques. C'est une phonologie qui s'attarde plus sur le remplacement d'un phonème par un autre , ce qui permet d'obtenir des

rapports d'oppositions ou de convergences. On parle donc de phonème de **commutation** (**l'axe paradigmique**) .

- la Prosodie

C'est un domaine qui étudie des phénomènes tels que le ton, l'accent, l'intonation, le rythme dans les énoncés que l'on peut prononcer. Elle s'intéresse au fonctionnement des syllabes phonologiques, des mots, des groupes et des phrases phonologiques.

- la phonologie générative

Elle s'occupe des phénomènes tels que : les tons les accentuations, les harmonies vocaliques, les intonations dans l'optique de dégager des lois phonologiques dans une langue. Elle met l'accent sur **l'axe syntagmatique** pour étudier **les combinaisons des phonèmes** qui vont former les syllabes, des groupes phonologiques, des mots phonologiques, dans le but d'établir des lois de fonctionnements.

Chapitre 3 : l'étude phonématische

1- le phonème

Le phonème est l'élément central de la phonologie structurale. Il est défini comme une unité minimale dans la langue qui ne porte pas de sens. Ils permettent d'établir des différences entre les mots phonologiques d'une langue et peuvent s'opposer.

Exemple:

TPE: OPPOSER À PARTIR DE DE LEUR TRAIT LES PHONÈMES : p et b ; n et d

/p/ et /b/ (pain et bain)

a- /p/ : - point d'articulation : occlusive et bilabiale

- Mode d'articulation : sourde

b- /b/ : - point d'articulation : occlusive et bilabiale

- mode d'articulation : sonore

Traits communs : /b/ - /p/ occlusives et bilabiales

Traits distinctifs : /p/-/b/ sourde et sonore

- /n/ et /d/ (nager et danser)

/n/ point d'articulation : apicodentale

- mode d'articulation : nasale dentale

+/d/ point d'articulation : occlusive, dentale

- mode d'articulation : sonore

Traits distinctifs : /d/ - /n/ : sonore et nasale /

apicodentale et occlusive

Traits communs : /d/ -/n/ dentales

2 - notions de paires suspects et minimales

a- paires suspects

Cette notion est liée au phonème. Il s'agit d'un couple de sons d'un corpus, dont les caractéristiques diffèrent totalement.

Exemples :

- /n/ et /d/ (nager et danser)

/n/ point d'articulation : apicodentale

- mode d'articulation : nasale

/d/ point d'articulation : occlusive, dentale

- mode d'articulation : sonore

Traits distinctifs : /d/ - /n/ : sonore et nasale /

apicodentale et occlusive

Traits communs : /d/ -/n/ dentales

/n/ et /d/ sont des paires suspects dans la mesure où l'on observe des points distinctifs au niveau du mode et du point d'articulation.

b- les paires minimales

Une paire minimale se définit comme un couple de mots quasi homonymes (mots phonologiques). Ces mots se distinguent l'un de l'autre par un seul phonème qui occupe une même position dans les deux mots. On peut avoir une position initiale , interne et finale. C'est le cas du mots **pain** et **bain**:

/p/ et /b/ (pain et bain)

a- /p/ : - point d'articulation : occlusive et bilabiale

- Mode d'articulation : sourde

b- /b/ : - point d'articulation : occlusive et bilabiale

- mode d'articulation : sonore

Traits communs : /b/ - /p/ occlusives et bilabiales

Traits distinctifs : /p/-/b/ sourde et sonore

/p/ et /b/ sont des paires minimales parce que l'on observe une différence au niveau du mode d'articulation (un seul trait pertinent) : (/p/= sourde ; /b/ = sonore).

Quelques étapes de l'analyse phonématische

1- Élaboration du corpus

Il s'agit , de l'ensemble des mots, des sons, des textes. Ce corpus s'obtient grâce à la collecte des données sur le terrain. Le corpus est un échantillon et non toute la langue. On peut avoir un corpus **représentatif**, qui présente une bonne partie de la structure d'une langue et un corpus **exhaustif pour un phonème**.

Exemple:

1- [to]= tôt

2- [tsip]= type[tsype]

3- [do]= dos

NB : en phonologie, on n'a pas besoin de maîtriser la langue que l'on étudie, parce que l'on travaille sur un corpus.

La transcription se fait entre crochets carrés.

2- établissement des tableaux phoniques

Ici, il faut maîtriser le tableau phonétique de la langue utilisée notamment la disposition des sons qui proviennent de **L'API**. Dans ces tableaux, l'on va distinguer des colonnes, des ordres et des colonnes des séries horizontales ou figure les sons qui ont le même mode d'articulation ou un même degré d'aperture.

Chapitre 4 : la démarche d'une étude phonologique segmentale.

La phonologie segmentale englobe plusieurs domaines **l'accent, le ton, la syllable, le rythme, l'intonation**.

1- la syllable

Elle désigne une unité ou une structure segmentale composée de deux voyelles auxquelles s'ajoute des consonnes. Cet ajout peut-être d'ailleurs facultatif.

Le noyau d'une syllable est sa voyelle signifiante. Les consonnes qui constituent une syllable sont moins sonores que la voyelle par conséquent les conséquences seront donc les marges.

Exemples :

Ta = T= noyau ; a = marre

a- le découpage syllabique on sépare les syllables par des ponts.

b - les tons

L'on distingue des **tons ponctuels et des tons modulés**.

- **tons ponctuels(ton unique ou absence des variations)**. On n'a des tons très hauts représentés par **deux petits traits que l'on place au dessus de la syllable porteuse du son très haut. ("") exemple : /kwa"/**

- **le ton haut** est représenté par **un petit trait ('')** : /kwa'/.

- **le ton moyen** est représenté par **un petit trait horizontal placé : /kwā/.**

- **le ton très bas** est représenté par **deux petits traits vers la droite : (``).**

C - les tons modulés

Il s'agit des **intonèmes complexes**, c'est la, combinaison de deux tons complexes on aura :

- **un ton montant (v) .**

- **un ton descendant (^) .**

- **un ton haut montant (-').**

- **un ton montant (`).**

- **un ton montant descendant (\| \).**

NB: un phonème n'est pas segmentable mais une syllable est segmentable.

C- L'accent

L'accent est le phénomène Prosodique consistant à la mise en relief d'une syllable ou plusieurs syllables dans un mot. Son unité est : **le prosodème**.

Nous avons : l'accent fixe et des langues à accents mobiles. Le français est une langue à accent fixe parce que l'accent intervient toujours au début de la phrase phonologique permettant la suite d'un autre intonème. L'accent est dit **conclus** lorsqu'il intervient à la fin de la phrase phonologique.

Les catégories intonatives:

- **intonation sur aigu (H+) ;**

- **intonation aigu (H) ;**

- **intonation bas (B) ;**

- intonation moyenne (M) ;

- intonation grave(G)

D- le rythme

Le rythme est un paramètre de la phonologie supra segmentable. Il Constitue l'ensemble délimité par les différentes pauses lors de l'élocution. Il permet d'obtenir les différentes phrases phonologiques. Il est une structure composée de syllabes donc obtenu grâce au retour des accents toniques.

Exemple : juste ciel! /tout mon sang / mes veines / se glacent

NB : la segmentation de ce vers en groupe obéit à la délimitation accentuelle.

- les phases de l'étude d'un rythme.

° délimitation des groupes rythmiques en plaçant une barre oblique après une syllable accentuée.

° on compte le nombre de syllabes dans chaque groupe rythmique

° ce décompte obéit à la règle de la versification lorsqu'il s'agit d'un poème fixe.

° Les groupes de syllabes :

- monosyllables

- trisyllables

- quadrisyllables

- pentasyllables

- Alexandrin...

les types de rythmes:

- le rythmes régulier(variation dans l'énoncé : **constant, binaire** lorsqu'il varie dans deux groupes rythmiques identifiés comportant un même nombre de syllabes, **ternaire** lorsque trois groupes rythmiques identifiés comportent un même nombre de syllabes et le **rythme cumulatif** lorsque le groupe rythmique identifie un nombre spécifiques de syllabes.

- rythme croissant et rythme décroissant

Croissant lorsque le nombre de syllabes identifiées croît et **décroissant** lorsque le nombre décroît.